

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Yom Kippour



Les dix jours de pénitence Yom Kippour

Ne pas perdre un instant

Voici ce qu'écrit le Pélé Yoets : « *Si toutefois, nous nous sommes laissés entraîner toute l'année par les désirs de notre cœur et que notre Yétser Hara nous a endormis, néanmoins lorsqu'arrive l'époque de la proximité et de la bienveillance Divines, le mois de miséricorde (Eloul, n.d.t) et les dix jours de pénitence, il n'est plus temps de dormir ni même de somnoler (...) car ces jours propices dans lesquels nos prières et notre repentir sont fructueux.* »

Dans les livres saints, il est rapporté que la différence entre les dix jours de pénitence et le reste de l'année est la même que celle qui existe entre la lumière et les ténèbres. Une heure de repentir et de bonnes actions à cette période a plus d'influence que pendant des jours entiers à un autre moment. C'est pourquoi on veillera particulièrement à ne pas perdre un seul instant.

Rabbénou Yona, pour sa part, écrit dans le Chaaaré Téhouva (Chaar Chéni, 14) : « L'homme craignant la Parole Divine sera saisi de crainte pendant les dix jours de pénitence en songeant que tous ses actes sont inscrits dans le Livre et que le temps venu, D. jugera toutes ses actions cachées tant les bonnes que les mauvaises, car il est jugé à Roch Hachana et son décret est scellé à Yom Kippour. Lorsque son jugement est porté

devant un roi de chair et de sang, il tremble bien de tous ses membres et recherche avec empressement tous les moyens d'y échapper sans penser le moins du monde à s'occuper de ses affaires, à travailler sa terre, à se rendre dans ses vignes. Il ne relâchera pas un instant ses efforts pour trouver un refuge tel un cerf traqué. Dès lors, combien sont malheureux ceux qui travaillent du matin au soir pendant les jours redoutables du jugement, ignorant quel sera leur sort (...). Il incombe à chaque personne craignant D. de réduire ses occupations et ses projets, de fixer jour et nuit des moments où il s'isolera afin d'examiner ses voies, de se lever avant l'aube afin de réfléchir aux moyens de se repentir et d'améliorer ses actes, d'épancher son cœur, de prier et de supplier. Car la prière est entendue à cette époque, comme il est dit (Isaïe 49, 8) : *"Au temps propice, je t'ai répondu et au jour de la délivrance, je t'ai porté secours."* »

Le Réchit 'Hokhma, après avoir rapporté les paroles de Rabbénou Yona, ajoute : « Et jadis, on ne devra consacrer à son travail pendant cette période que le temps strictement nécessaire, car ces jours sont empreints d'une sainteté particulière du fait qu'ils débutent et se terminent par un jour de fête. Ils sont par conséquent comparés à des jours de 'Hol Hamoéd. » Dès lors, même si l'on est forcé de travailler pour sa subsistance, on se



souviendra néanmoins dans quelle période on se trouve.

Le Rambam (dans les lois concernant le repentir) déclare : « Bien que le repentir et la prière soient bénéfiques en tout temps, pendant les dix jours de pénitence, ils le sont davantage et sont acceptés sur le champ, comme il est dit (Isaïe 55, 6) : "*Recherchez Hachem lorsqu'Il est présent.*" »

Le Gaon Rabbi Méïr Chapira, Roch Yéchiva des 'Hakhmé Lublin raconta une fois qu'un Rav de l'une des villes environnantes avait coutume chaque fois qu'un pauvre venait frapper à sa porte que la Rabbanite lui donnât une petite pièce d'un grouche. Si toutefois se présentait un indigent de famille renommée, elle l'honorait en le faisant entrer chez le Rav qui lui donnait alors une grosse pièce d'un zloty (d'une valeur de 100 grouche). Un des pauvres qui avait l'habitude de venir chaque vieille de Chabbath et recevait un grouche de la Rabbanite réussit une fois à pénétrer chez le Rav lui-même qui le gratifia d'un zloty, l'ayant reçu il se mit à supplier le Rav avec insistance afin d'en recevoir un supplémentaire. Le Rav s'étonna et lui dit : « la Rabbanite te donne quotidiennement un grouche et tu ne lui a jamais demandé un de plus et moi je t'ai donné un zloty entier et tu me sollicites encore ! ». Le pauvre lui répondit alors : « même si je suppliais la Rabbanite, elle n'accepterait tout au plus de m'accorder un autre grouche, le jeu n'en vaut pas la chandelle, en revanche le Rav distribue de grosses pièces pour

cela je suis prêt à me répandre en prières devant lui si je peux espérer obtenir une autre pièce pareille ! » Il en est de même pour nous pendant les dix jours de repentir: ce sont bel et bien des "zlotys" que l'on distribue du Ciel sans compter, et nos supplications sont exaucées sur le champ. Soyons intelligents et n'épargnons pas nos efforts en prières. Grâce à cela, Hachem aura certainement pitié de nous !

Le verset « *Recherchez Hachem lorsqu'Il est présent* » (rapporté plus haut par le Rambam) est cité par nos Sages (Roch Hachana 18a) à propos des dix jours de pénitence. Rachi commente (ad hoc) « *lorsqu'Il est présent* » : tant qu'il vous dit "Recherchez-Moi", ce qui signifie que dans cette période Hachem nous appelle affectueusement à revenir à Lui et tend la main aux fauteurs en les aidants à se repentir. Une parabole pourra nous faire ressentir ce dont il s'agit :

Si deux personnes se connaissant se rencontrent dans la rue et que l'une salue l'autre et n'obtient pas de réponse, il est certain qu'une telle attitude est répréhensible. Nos Sages n'ont-ils pas enseigné (Brakhot 6b) que « Si quelqu'un salue son prochain et que celui-ci ne lui rend pas son salut, il est qualifié de voleur » ? Néanmoins, ce serait encore plus grave si une personne s'arrêtait exprès pour appeler son prochain par son nom en lui demandant de ses nouvelles et que celui-ci continuait son chemin comme si de rien n'était. Il existe pourtant une conduite encore plus blâmable : quelqu'un tend la main pour



saluer l'autre qui lui tourne le dos sans même le regarder.

Un phénomène semblable se produit au cours de cette période : Hachem attend de l'homme qu'il revienne à Lui. Plus encore, Il tend la main au fauteur et (si l'on peut dire) se penche vers cet être fait de chair et de sang dans l'espoir qu'il se rapproche de son Créateur. Et l'homme ne tient même pas compte de Sa Présence à ses côtés. N'y a-t-il pas d'attitude plus dédaigneuse que celle-ci ?

« Là où se tiennent les Baalé Téchouva... » : la grandeur du repentir

Voici ce qu'écrivit le Rambam dans les lois concernant le repentir (Hilkhos Techouva 7, 6) : « Grand est le repentir car il rapproche l'homme de la Présence Divine, comme il est dit (Osée 14, 2) : "Reviens Israël jusqu'à Hachem ton D.", "Et vous n'êtes pas revenus jusqu'à Moi" et "Si tu reviens Israël, par le Nom d'Hachem, reviens vers Moi", ce qui signifie que si tu te repends, tu t'attacheras à Moi. Le repentir rapproche ceux qui sont éloignés. Hier encore, celui-ci était haï aux yeux du Très-Haut, dédaigné, repoussé et abominable et aujourd'hui, il est aimé, désiré, proche et intime. »

Lorsque Rabbi Na'houm Iésser monta en Erets Israël, son fils resta dans leur pays d'origine. Ce dernier, influencé par les communistes, abandonna à D. ne plaise le chemin de la Torah ce qui causa une immense peine à son père, malgré tout, il garda le silence à ce sujet pendant des années. Une fois, il entendit des Avrékhim discuter à propos des paroles

de ce Rambam. Ceux-ci s'étonnaient comment était-il possible qu'un homme puisse devenir aimé d'Hachem alors qu'un instant auparavant il était détesté de Lui. Rav Na'houm s'exclama alors, bouleversé par des sentiments enfouis dans le fond de son cœur depuis des années :

"Vous connaissez tous ce qui est arrivé à mon fils. Sachez que s'il surgissait un jour en frappant à la porte et en criant : Papa, je laisse tout tombé pour revenir à toi, mon amour pour lui me submergerait complètement, j'oublierais sur le champ la douleur endurée pendant toutes ces années et je l'accueillerai à bras ouverts ". Il en est de même pour Hachem qui a une joie immense lorsqu'un juif revient vers Lui d'un repentir sincère même après avoir transgressé de grandes fautes, car à cet instant il regrette ses actes et désire se rapprocher de Lui. Cela réveille l'amour indicible d'un père envers son fils, comme le témoigne le Midrach (Tana D'ébé Eliahou chapitre 31) : **« Je témoigne par le Ciel et la Terre que le Saint-Béni-Soit-Il attend (le repentir) de son peuple plus qu'un père ne l'attend de son fils ou une femme de son mari ».**

« L'impie abandonnera sa voie » : dès qu'il laisse ses mauvaises habitudes, l'homme est déjà considéré comme un juste

Le but de l'aveu des fautes et du repentir est de conduire l'homme à prendre de bonnes résolutions pour le futur et à abandonner les mauvaises habitudes qu'il a prises au cours du temps. C'est ainsi que le 'Hidouché Harim a déclaré une



fois avec une ferveur toute particulière : « Là où les pensées de l'homme le conduisent, c'est là où il se trouve tout entier. Dès lors, lorsqu'il songe aux dégâts qu'il a occasionnés en lui (par ses fautes, n.d.t), il se trouve dans le mal et ne peut pas se repentir car ses pensées deviennent matérielles et lui obstruent le cœur ce qui peut l'entraîner, à D. ne plaise, à sombrer dans la tristesse. Ces pensées sont en soi plus graves que la faute elle-même car penser à se préserver du mal en songeant à la "boue" n'aura pour effet que de remuer la "boue". Etre obnubilé par la faute n'est pas ce que Hachem attend de l'homme surtout qu'au lieu de cela, celui-ci pourrait s'occuper dans le même temps de "pierres" précieuses (en accomplissant des Mitsvot, n.d.t) et contribuer ainsi à dévoiler le règne d'Hachem sur terre. Dès lors, le meilleur moyen de se préserver du mal est de ne pas y penser et de s'affairer à faire le bien. En réponse à la quantité de fautes qu'un homme a pu faire, qu'il accomplisse une quantité de Mitsvot (...) en demeurant serein !

Rav Baroukh Ber de Kamenitz, l'auteur du Birkat Chmouël, s'exprima une fois à ce sujet en ces termes : « Sachez que le Yétser Hara ne laisse personne tranquille. Il trouvera toujours le moyen de prendre l'homme au piège suivant son niveau. Même un Roch Yéchiva ne lui échappera pas. Certes, il ne l'incitera pas à ne pas étudier, car en tant que Roch Yéchiva, il ne l'écouterait pas. De même, il ne tentera pas de le détourner de la Crainte du Ciel pour la même raison. Par contre,

il l'incitera à adopter une conduite de plus en plus stricte jusqu'à ce qu'il en souffre nerveusement et qu'il perde la raison. De cette manière, il aura réussi à provoquer sa chute définitive. » Il raconta alors ce qui lui était arrivé dans sa jeunesse : après la (première) guerre mondiale, il déménagea à Vilna pour vivre en compagnie de son père, Rav Chemouël Leibowitz. Lorsque ce dernier tomba malade, Rabbi Baroukh Ber demeura constamment assis à son chevet, jour et nuit, sans s'interrompre un instant. Ses proches inquiets pour sa santé tentèrent de le faire relayer par un des élèves de la Yéchiva, mais en vain. Lorsque son père décéda, Rabbi Baroukh Ber en fut très éprouvé. Il se sentait coupable de ne pas s'être occupé de son père comme il aurait fallu. Il pensait que s'il avait accompli tout ce qu'il avait pu, la vie de son père aurait été prolongée. Sa peine fut telle qu'elle menaçait sa propre vie. Une fois, il se rendit à un congrès de Rabbanim à Vilna où le 'Hafets 'Haïm était également présent. Ce dernier s'enferma avec Rabbi Baroukh dans une pièce et tout en lui tenant la main, il lui parla en insistant à maintes reprises sur la force de la Téchouva, qui a non seulement le pouvoir d'effacer complètement la faute mais transforme également l'homme en une autre personne. Rabbi Baroukh s'écria avec joie : « Un nouveau Baroukh Ber, un nouveau Baroukh Ber ! », sentant qu'il était devenu quelqu'un d'autre. Toute sa vie, il fut reconnaissant au 'Hafets 'Haïm qui, par ses paroles, lui avait littéralement rendu la vie.



« C'est devant Hachem que vous vous purifiez » :
la purification des fautes grâce à la Emouna

Le Roi David s'est écrié (Téhilim 119, 96) : « Toutes Tes Mitsvot sont Emouna. » La purification du Klal Israël en ce grand jour de Yom Kippour n'échappe pas à ce principe. Il faut garder à l'esprit que celle-ci dépend de la Emouna de l'homme. Rabbi Tsadok Hachohen de Lublin (Tsidkat Hatsadik 156) dévoile un enseignement édifiant : les plus grandes fautes, y compris celles définies par le Zohar comme irréparables, peuvent néanmoins être réparées grâce à une confiance absolue dans le Créateur. Voici ce qu'il dit à ce propos : « La réparation consiste à être convaincu qu'il n'y a pas de hasard dans le monde mais que tout dépend de la Providence Divine, **qu'il n'y a absolument aucun événement fortuit et que tout ce qui advient à l'homme est intentionnellement dirigé par le Saint-Béni-Soit-Il.** Cette vérité est le fondement de tout et les six cent treize Mitsvot de la Torah ne sont toutes que le moyen de parvenir à cette certitude précieuse inutile. A propos de toutes les fautes énumérées dans les malédictions (de la Paracha de Bé'houkoti, Vayikra 26, 27), il est dit : "Si vous vous comportez avec Moi fortuitement (קר)", terme évoquant le hasard. Elles résultent en effet toutes d'une dérogation à l'ordre et elles-mêmes n'ont pas d'ordre. Les châtiments sont également qualifiés dans la même Paracha de **המת קרי** (la colère "aveugle" sans ordre apparent, n.d.t).

C'est pourquoi celui qui est convaincu qu'il n'y a aucun hasard adoucit par cela la Rigueur Divine et répare ainsi toutes ses fautes. » L'Admour de Makhnivka fit son Aliya en 5724 (1964) depuis la Russie dans un dénuement total, sans même savoir où il allait habiter. Dans un premier temps, il logea à l'Hôtel Echel de Tel Aviv. Une semaine après son arrivée, il prit part aux noces d'un proche, le Rav Yéhochova Tvarski, fils de l'Admour Rabbi Yo'hanan de Ra'hmistrivka, au cours desquelles il rencontra un parent (qui avec le temps avait abandonné la Hassidout). Ce dernier se mit à se plaindre devant lui : « Quel dommage, vénéré Rabbi, d'être venu en Eretz Israël où les difficultés financières sont si grandes. Combien il aurait été préférable pour vous d'émigrer aux Etats-Unis, la terre de l'abondance. Là-bas, vous n'auriez manqué de rien. » Le Rabbi lui jeta un regard sévère et s'écria : « Les biens matériels ? Est-ce qu'un homme peut se les approprier ? C'est Hachem lui-même qui les lui donne. Seuls les biens spirituels dépendent de l'effort accompli pour les acquérir. Mais les biens matériels ne dépendent que du Ciel ! » Nombreux sont ceux qui, ayant entendu ces paroles prononcées avec une fougue sacrée par l'Admour, en furent supprimer impressionnés. Aussi, à chaque fois qu'ils furent par la suite tentés de regretter telle ou telle entreprise pour la subsistance, la voix du Rav retentissait encore à leurs oreilles : "les biens matériels ? C'est Hachem qui les donne !"



« Sois Heureux, Israël, devant Celui qui te purifie » : la Téchouva dans la joie

Ce jour où Hachem en personne nous purifie de toutes nos fautes est pour nous un temps de réjouissance, comme l'enseigne Rabbi Akiva à la fin de la Guémara de Yoma (85b) : « Soit heureux Israël, devant Qui te purifies-tu et Qui te purifie ? C'est ton Père Céleste, comme il est dit (Yé'hezkel 36, 25) : "Je vous aspergerai d'eau pure et Je vous purifierai" et encore (Jérémie 17, 13) : "Hachem est le Mikvé d'Israël", de même que le Mikvé purifie les gens impurs, le Saint-Béni-Soit-Il purifie Israël. »

Le Tana Débé Eliahou (Chapitre 1) rapporte l'enseignement suivant : « Les jours furent créés et l'un d'entre eux Lui appartient » (Téhilim 139, 16). Il s'agit de Yom Kippour qui fut destiné à Israël (Yom Kippour est, si l'on peut dire, le jour d'Hachem) car ce fut une si grande joie pour le Saint-Béni-Soit-Il qu'Il fit don de ce jour à Israël. A quoi cela peut-il être comparé ? A un Roi dont l'épouse et les serviteurs rassemblèrent des détritiques et les jetèrent devant sa porte. Lorsque celui-ci ouvrit et qu'il vit le tas d'ordure devant chez lui, il se réjouit énormément. Il en est de même pour Yom Kippour : le Saint-Béni-Soit-Il en a fait don à Israël avec un immense amour et dans la joie. Non seulement cela, mais lorsqu'Il pardonne les fautes d'Israël, Il n'en éprouve aucune peine mais au contraire de l'allégresse. C'est pourquoi il est dit (Yé'hezkel 36, 4) : « Voici ce que dit Hachem l'Eternel aux montagnes et aux collines, aux torrents et aux hauteurs (...) » Venez et

réjouissez-vous d'allégresse lorsque Je pardonne les fautes d'Israël.

On raconte sur le Machguia'h de la Yéchiva de Ponievitch, Rabbi Yé'hezkel Lévinstein, qu'une année à Yom Kippour, ses disciples le virent entre la prière de Min'ha et celle de Néïla en train de répéter avec ferveur les paroles de Rabbi Akiva : « Heureux sois-tu Israël, devant qui te purifies-tu... » Car il ressentait alors la pureté et la sainteté qui inondaient son âme.

Le 'Hatam Sofer (Drachot, début du 1er tome) commente le verset (Téhilim 14,7) « Qui amènera de Tsion le salut d'Israël lorsque Hachem ramènera les éloignés de Son peuple, Yaakov sera dans l'allégresse, Israël se réjouira » dans les termes suivants : "dans cette période d'une grande sainteté, Il enverra Son aide afin de susciter le repentir dans les cœurs de tout Israël, si bien que l'accusateur pourra trouver matière à contestation en arguant qu'ils ne se sont repentis que parce qu'Il a provoqué en eux ce réveil. (Et qui sait s'ils regrettent sincèrement leurs fautes et s'en abstiendront à l'avenir ?) . C'est pour cela que nous sommes tenus de nous réjouir en observant la Mitsva de Téchouva car par cette joie nous révélons à quel point nous désirons Sa venue et cela prouve l'authenticité de notre repentir". C'est ainsi que les mots du Psalmiste renferment une question « Qui amènera de Tsion le salut d'Israël », comment le salut d'Israël est-il possible ? Car « Hachem ramènera les éloignés de Son peuple », l'initiative du repentir d'Israël provient d'Hachem et s'il en est



ainsi le Satan prétend qu'ils ne méritent pas d'être sauvés. C'est dans ce but que le Roi David préconise : «*Yaakov sera dans l'allégresse, Israël se réjouira* », que leur repentir s'effectue dans la joie et celle-ci révélera leur désir profond de revenir vers leur Père Céleste même s'Il ne les avait pas réveillés (et seul le Yétser Hara empêche ce désir de s'exprimer)

Cette idée apparaît également dans le Midrach (Tana Débé Eliahou Zouta fin du chapitre 4): "durant chacun des quarante jours pendant lesquels Moché monta sur le Mont Sinaï pour ramener la Torah, les Bné Israël jeunèrent le jour, au terme de cette période, ils jeunèrent le

jour et la nuit afin que le Yétser Hara n'ait pas d'emprise sur eux. Le matin ils se levèrent avant l'aube et allèrent au-devant de Moché en pleurant et lui aussi les accueillit en pleurant, à tel point que leurs larmes montèrent jusqu'au Ciel. A ce moment la Miséricorde Divine se réveilla et on leur annonça que leur repentir était accepté. Le Saint Béni Soit-Il s'adressa alors aux Bné Israël en leur disant : "Mes enfants je jure par mon Grand Nom et par mon Trône de Gloire que ces pleurs seront pour vous une réjouissance car ce jour sera fixé pour toutes vos générations comme jour de pardon et d'expiation jusqu'à la fin des temps".

